

Témoignage d'Annick (email du 30/09/2019)

Je m'appelle Annick,

Voilà 11 ans que "Parkinson" s'est emparé de mon corps, bouleversant ma vie et celle de mes proches.

Un traitement "conventionnel" dans lequel Modopar, Aziletc ainsi que le Réquip pris jusqu'à 20 mg (alors que la dose maximale est de 24 mg), avec son cortège d'effets secondaires si bien connus (hallucinations, achats compulsifs et addiction au jeu) qu'il fallait supporter.

Le spectre de l'électrostimulation très vite envisagé devant la progression de la maladie.

Il m'a fallu attendre 9 ans pour qu'enfin une fenêtre d'espérance s'ouvre à moi... en la personne du PROFESSEUR FOURTILLAN.

Je tiens avant tout à souligner les qualités humaines de cet homme, qui a su nous communiquer sa certitude dans ses recherches.

A aucun moment il ne nous a été demandé de suspendre notre traitement "conventionnel".

La participation financière demandée, était fonction de nos possibilités, les moins aisés n'étaient pas dans l'obligation de verser des fonds ; le Professeur Fourtillan ne voulait pas les laisser au bord du chemin et compter ainsi sur la solidarité.

Certes la route est longue, il y a eu malheureusement des ruptures dans la délivrance des patchs en raison des aléas liées à leur fabrication.

Alors "Parkinson" se rappelle à notre corps, et nous replongeons aussitôt, restant dans l'attente d'un nouvel envoi.

Car le bien-être ressenti lors des applications est une réalité que nul ne peut nier.

Lors de ma dernière consultation auprès de mon neurologue, celui-ci (sans avoir connaissance de ma participation au protocole) m'a trouvé mieux et n'a pas jugé bon de me revoir avant 9 mois.

Je commençais à entrevoir la sortie du tunnel, alors quand cet acharnement médiatique a brutalement surgi du néant cela été un véritable coup de massue.

En espérant que le bon sens l'emporte sur la médiocrité relayée par les médias, je ne peux qu'apporter mon soutien envers le Professeur Fourtillan qui est un grand homme et qui sera un jour reconnu comme il se doit ; n'en déplaise à certains...

Annick le 30 septembre 2019.